



Pour ne pas mourir au travail, nous attendons des actes et non de vaines paroles !

La mobilisation du 7 février 2012 fera date dans les services. Partout des Assemblées Générales, actions et manifestations se sont tenues réunissant plusieurs milliers de collègues à travers la France.

Pour seule réponse l'administration refuse de reconnaître les suicides de nos collègues en accident de service, renvoyant cette question à la tenue de commissions de réforme et se contente d'annoncer l'étalement des entretiens professionnels sur l'année 2012 « à l'exclusion des aspects seulement quantitatifs ». Pire le rouleau compresseur continue d'avancer avec la mise en place de la PFR et la menace de retrait d'un 1/30^{ème} dans les régions où les remontées chiffrées ne les satisfont pas.

Ces semblants de réponses sont des provocations face à la situation dans laquelle sont les agents de notre ministère.

L'intersyndicale du ministère du Travail appelle à amplifier la mobilisation et exige :

- La reconnaissance immédiate des suicides de nos deux collègues en accident de service ;
- L'abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés
- L'arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter
- L'arrêt des suppressions de missions (emplois, formation professionnelle), des mutualisations de fonctions avant leur externalisation
- Le retrait de la note sur la ligne hiérarchique
- De cesser la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Les organisations syndicales appellent tous les agents du ministère :

- à participer à une nouvelle journée d'action et de grève le
15 mars 2012 avec montée nationale à Paris

**(Tenue d'une Assemblée Générale à partir de 10h30 à la Salle Eugène Henaff à Paris –
Manifestation à 14h00 depuis Montparnasse jusqu'au ministère (rue de Grenelle) où nous
demandons qu'une délégation soit reçue par le ministre)**

- A poursuivre la mobilisation et les actions de résistance :
 - Poursuite du boycott des instances CTM, CTM-C, CTAC, CTS...,
 - Se retirer des entretiens professionnels,
 - Cesser les remontées chiffrées sous toutes leurs formes

**Nous appelons également les agents à se réunir localement en assemblée générale dès
cette semaine pour exprimer collectivement leur colère, amplifier la résistance et
préparer la mobilisation du 15 mars 2012**

Paris le 20 février 2012